

SRT-BE : assemblée générale ordinaire 2021

Documents nécessaires à la consultation par voie électronique

Points traités

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020, tenue par correspondance → **annexe 1**
2. Rapport d'activité de l'année 2020 → **annexe 2**
3. Comptes 2020, après avoir pris connaissance → **annexe 3**
4. Décharge du comité (notification réviseurs des comptes) → **annexe 4**
5. Mutations
6. Programme d'activités 2021
7. Budget 2021
8. Divers : remarques et propositions des membres



Annexe 1 : procès-verbal de l'assemblée générale 2020, tenue par correspondance

En raison de la crise sanitaire, cette assemblée générale n'a pas pu se tenir comme à l'accoutumée. Les votes des membres ont été récoltés par voie de correspondance. Cette manière de faire a été explicitement approuvée par la directive 2 COVID-19 du Conseil fédéral.

Les membres ont été invités à répondre par voie postale ou par courriel aux questions posées. 30 membres ont pris part au vote, dont 5 communes (Bienne, Belprahon, Perrefitte, Reconvilier, Sorvilier). Certains se sont plaints du fait que l'adresse indiquée était fautive : srtbe@rtsr.ch, au lieu de srtberne@rtsr.ch. Un envoi courriel supplémentaire a été adressé aux membres dont la SRT BE possède l'adresse électronique pour les avertir.

Les conclusions de ce vote sont les suivantes :

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2019 est accepté, avec une remarque : le vérificateur des comptes n'est pas Thomas, mais Stéphane Schwendimann.
2. Le rapport d'activité 2019 n'appelle pas de remarque et est ainsi accepté.
3. Les comptes 2019 sont acceptés.
4. Décharge est accordée au comité à ce propos.
5. Il est pris connaissance du budget 2020.
6. Céline Haerberli, Simon Koch et Luca Longo sont élus au comité.
7. Divers : une personne s'est inquiétée, par téléphone, de la manière dont les membres du comité sont recrutés. Elle a mis ceci en lien avec ce qu'elle considère comme un traitement biaisé de l'information concernant le Jura bernois. Elle en veut pour preuve le traitement de l'information concernant Moutier (le vote du 18 juin 2017 : elle considère que la télévision a été largement favorable au vote séparatiste, d'une part. D'autre part, elle considère que, pendant la crise sanitaire, la télévision a fait largement écho aux informations concernant le canton du Jura (« *jusqu'aux chiens écrasés* ») et n'a parlé du Jura bernois que pour mentionner les décès trop nombreux dans l'EMS des Alisiers, à Crémines). Elle demande donc un renforcement de notre comité, qui devrait faire preuve à ses yeux d'une plus grande vigilance. Toujours concernant la crise sanitaire en particulier, mais aussi de façon générale, cette personne considère que la télévision est et a été par trop régionale. Il est nécessaire à ses yeux de regarder la télévision alémanique pour se faire une idée de ce qui se passe dans le pays et les chaînes étrangères pour l'international.

Bienne, le 18 juin 2020 / PY Moeschler



Annexe 2 : rapport du président de la SRT BE pour l'année 2020

L'assemblée générale annuelle de la SRT Berne s'est tenue par voie de correspondance, en raison de la situation sanitaire. Trois nouveaux membres du comité ont été nommé.es : il s'agit de Luca Longo, de La Neuveville, et de Céline Haeberli, de Court, auxquels s'ajoute Simon Koch, qui représentera la chancellerie d'État en remplacement de Mme Emanuela Tonasso. Par contre, Maryline Bassin nous a quittés, n'ayant pas trouvé dans son appartenance à la SRT la satisfaction qu'elle en attendait.

La SRT Berne a été contrainte de renoncer à ses activités en 2020. Le programme concocté pour cette année était copieux. Aucune manifestation n'a cependant pu avoir lieu. La situation a été constamment réévaluée, au gré des informations sur le plan sanitaire. A chaque fois, il a fallu renoncer à l'activité prévue.

La perspective d'une nouvelle votation à Moutier a motivé le comité de la SRT à prendre contact avec M. Christophe Chaudet, directeur du département « Actualité et Sports » de la RTS. Il a été convenu qu'une rencontre aurait lieu. Elle sera l'occasion pour M. Chaudet de préciser le dispositif de la RTS en amont du scrutin. En raison de la crise sanitaire, ce contact a dû être repoussé à l'année prochaine.

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la vie de la SRT bernoise soient vivement remercié.es : les membres du comité, bien sûr, mais aussi le personnel de la RTSR.

Le nombre de nos membres s'établit, à la fin de 2020, à 252 membres

Notre comité est composé des personnes suivantes :

Pierre-Yves Moeschler, président

Hubert Droz

Céline Haeberli

Simon Koch

Luca Longo

Giovanna Munari Paronitti

Thierry Murier, trésorier

Michael Schlappach, vice-président

Yves Seydoux, secrétaire et Médiatic

Svetlana Tadic

Christian Vaquin

**Annexe 3 : comptes 2020****Comptabilité 2020**

No	Texte	Compte d'exploitation 2020		Compte d'exploitation 2019		Budget 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
	Charges						
	Charges de personnel						
5200	Indemnité de bureau (forfait)	2 500,00		2 500,00		2 500,00	
5202	Indemnité comité (jetons)	1 414,00		2 604,20		2 500,00	
	Frais administratifs						
5201	Frais de séance comité (par ex. boissons, sans JP)	582,90		1 672,10		1 200,00	
5281	Frais de représentation et de déplacement	0,00		0,00		0,00	
6500	Matériel de bureau	0,00		601,10		500,00	
4200	Imprimés et encartages	290,00		698,50		600,00	
6513	Frais postaux, frais bancaires, téléphone	714,55		1 165,30		1 200,00	
6515	Cotisation Mémoire d'Ici	200,00		0,00		100,00	
5203	Commission de vérification	200,00		224,60		230,00	
	Frais événementiels						
6006	Location salles manifestations (y.c. AG)	0,00		712,50		700,00	
6501	Apéritifs manifestations (y.c. AG)	0,00		1 469,00		1 000,00	
6503	Cadeaux intervenants et invités	60,60		210,30		200,00	
6504	Animation stands	0,00		0,00		0,00	
6600	Publicité (journaux, flyers, bannières)	561,35		815,65		1 000,00	
6505	Divers (y.c. prix des SRT)	0,00		400,00		400,00	
	Produits						
3000	Cotisations des membres		4 415,00		4 875,00		4 600,00
3200	Contributions RTSR		6 000,00		5 500,00		6 000,00
3201	Aides ponctuelles RTSR		0,00		1 924,00		1 800,00
3202	Dons manifestations		0,00		0,00		0,00
3001	Divers (dons, etc.)		30,00		0,00		0,00
3400	Intérêts produits		0,00		0,00		0,00
	Total Charges	6 523,40		13 073,25		12 130,00	
	Total Produits		10 445,00		12 299,00		12 400,00
	Bénéfice	3 921,60		-774,25		270,00	
	Totaux	10 445,00	10 445,00	12 299,00	12 299,00	12 400,00	12 400,00

Bilan au 31 décembre 2020

	2020	2019
ACTIF		
1000 Caisse	fr. -	fr. -
1020 BCBE, compte courant no 16 791.856.0.59	fr. 12 624,21	fr. 5 319,51
1021 BCBE, compte épargne placement no 41 8.220.652.68		
Disponible	fr. 12 624,21	fr. 5 319,51
1301 Impôts anticipés		
1300 Actifs transitoires	fr. 160,90	fr. 3 444,00
Réalisable	fr. 160,90	fr. 3 444,00
TOTAL ACTIF	fr. 12 785,11	fr. 8 763,51
PASSIF		
2300 Créanciers	fr. -	fr. -
2301 Passifs transitoires	fr. 100,00	
Total fonds étrangers	fr. 100,00	fr. -
2800 Capital (report des années précédentes)	fr. 8 763,51	fr. 9 537,76
Perte / gain de l'exercice	fr. 3 921,60	fr. -774,25
Total fonds propres	fr. 12 685,11	fr. 8 763,51
TOTAL PASSIF	fr. 12 785,11	fr. 8 763,51

**Annexe 4 : révision des comptes de l'exercice 2020**

Réviseurs des comptes : Olivier Naegli
Stéphane Schwendimann

**Rapport de la commission de contrôle aux membres la SRT BE en vue de la consultation
par voie électronique**

Exercice 2020

Mesdames,
Messieurs,

En exécution du mandat et conformément aux dispositions statutaires, nous avons procédé à la vérification des comptes d'exploitation et du bilan relatifs à l'exercice 2020. En raison de la situation sanitaire due à la pandémie de la Covid-19, la vérification s'est déroulée par voie postale et électronique, les vérificateurs ayant reçu l'un après l'autre les documents comptables.

Nous avons constaté :

- Que la comptabilité de la SRT-BE est bien tenue et qu'il existe des pièces justificatives pour les opérations mentionnées dans le journal
- Que le compte de Pertes & Profits présente un bénéfice d'exercice de CHF 3'921.60 et que les fonds propres au 31 décembre 2020 se montent à CHF 12'685.11
- Que les actifs et passifs portés en compte concordent avec les montants effectifs et qu'ils ont été évalués conformément aux prescriptions en la matière.

Au vu de ce qui précède, la commission de contrôle de la SRT-BE propose à l'assemblée d'adopter les comptes 2020 tels que présentés, remercier le caissier pour son travail et donner décharge aux différents organes statutaires.

St-Imier et Bienne, le 28 avril 2021